

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 15 (1886)

Heft: 4

Artikel: Rapport concernant l'agriculture et l'enseignement professionnel

Autor: Marmy, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039837>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

connaissance approfondie et solide des règles de la grammaire, une écriture manuscrite que l'on peut presque qualifier de modèle, grande habileté et élégance dans le dessin, exacte netteté dans l'emploi du compas, du crayon à dessin et de la règle, connaissance complète de la géographie physique et politique du pays, grande assurance dans le calcul des nombres simples et fractionnaires, également dans le calcul décimal, si important pour la France; et pour le moins, fidèle connaissance de toutes les prières, sentences et formules liturgiques de la religion catholique; voilà, à peu de chose près, tout ce que j'ai remarqué dans les Ecoles Chrétiennes des Frères (Paris). Cela m'a donné une haute idée de l'influence salutaire qu'ils exercent et de la considération respectueuse dont ils doivent jouir, et si l'on comprend, dans quelles conditions se trouvent les élèves de ces écoles, si l'on considère, qu'ils appartiennent aux classes les plus inférieures, l'on doit avoir une reconnaissance plus grande encore.

RAPPORT

concernant l'agriculture et l'enseignement professionnel

PRÉSENTÉ PAR M. A. MARMY

A LA CONFÉRENCE DES INSTITUTEURS DE LA BROYE ET DU LAC
A ESTAVAYER LE 11 FÉVRIER 1886¹.

En présence des besoins matériels toujours croissants et des sacrifices considérables que l'on fait pour les écoles, on vient demander à l'instituteur s'il ne pourrait pas s'occuper directement de l'avenir du jeune homme, diriger sa vocation, l'instruire dans sa profession future, et l'initier ainsi à la vie pratique.

Cette question a acquis une telle vitalité, qu'elle défraye depuis longtemps les discussions pédagogiques.

En face d'une question aussi importante, le devoir du corps enseignant fribourgeois nous paraît tout tracé: nous devons aborder courageusement ce nouveau problème et sanctionner la théorie par des actes, sous peine d'être laissés en route par nos voisins qui poussent résolument en avant. Quelles seraient donc les industries qu'il conviendrait de favoriser par l'école?

Ce sont d'abord les industries existantes (industrie laitière, tressage des pailles, etc.), l'agriculture et l'élève du bétail.

Nous sommes un peuple essentiellement agricole: la fertilité de notre sol, sa situation, les mœurs de nos pères nous rendent tout particulièrement aptes à cultiver ce champ d'activité. Dans

¹ Nous devons la communication de ce rapport à l'obligeance de M. Gapany, inspecteur scolaire. Nous sommes heureux d'en donner de nombreux extraits, n'ayant que le regret de ne pouvoir le publier *in-extenso*.

les conditions actuelles l'agriculture est la ressource principale et, pour ainsi dire, exclusive de nos populations.

Le programme de l'enseignement sera en rapport avec les professions exercées dans un pays; il devra être évidemment très étendu. Dans le plus grand nombre de nos écoles, et particulièrement dans les écoles de la campagne, le premier élément du programme consistera à éveiller, à guider et à favoriser les vocations des enfants dans le sens des professions manuelles et principalement de l'art agricole.....

Au sein de l'asile champêtre, dans la riante prairie, dans le champ de blé ondulant, dans la forêt majestueuse, sur les charmantes rives d'un lac, sur les verdoyants coteaux au pied des montagnes, que de choses sont capables de parler au cœur de l'enfant, de l'émouvoir, d'élever son âme vers Dieu, de captiver sa jeune intelligence, de l'attacher au sol natal, et de lui faire aimer le travail des champs. L'instituteur s'attachera donc à attirer de bonne heure l'attention des enfants sur les beautés de la nature et surtout ce qu'elle nous donne; il fera ressortir tout le profit et toute la jouissance que l'on peut obtenir, quand on sait associer le travail à l'observation. Il donnera un enseignement des sciences naturelles sous une forme pratique et adaptée aux jeunes intelligences.

C'est en se conformant à cette méthode que l'enseignement professionnel deviendra, non plus une utile innovation, mais une institution indispensable.

Qu'il nous soit permis d'émettre un vœu.

Chaque instituteur disposerait, à proximité de la maison d'école, d'un lopin de terre, où il cultiverait avec ses élèves les plantes utiles ou nuisibles à l'agriculture, les arbres fruitiers que l'on pourrait acclimater dans nos campagnes. Le maître expliquerait à ses élèves les différentes parties de chaque plante, ses qualités, sa valeur au point de vue agricole. Ce seraient des leçons de choses à la fois instructives, attrayantes, bien propres à développer en eux le goût du travail.

L'arboriculture, trop négligée jusqu'ici, devrait être mieux appréciée dans notre pays. Les fruits constituent une excellente nourriture, surtout très goûtee des enfants. Cependant: on est souvent peiné de voir combien de précieuses ressources sont perdues par le mauvais état de nos arbres fruitiers. Malgré les encouragements donnés par le gouvernement, on constate encore peu de progrès dans cette branche de l'agriculture.

Plusieurs économistes prétendent que la production des fruits est le seul moyen de combattre efficacement l'abus de l'eau-de-vie.

Le remplacement de cette liqueur meurtrière par une boisson plus salutaire est bien le plus puissant remède à apporter au mal; et sous ce rapport, l'usage du cidre rendrait les plus grands services. Or, l'instituteur, qui vit de la vie du peuple, est le mieux

placé pour introduire dans son verger modèle les espèces convenables et les planter ainsi dans le pays.

La plupart des instituteurs, il est vrai, se heurteraient à bien des obstacles : tels que la difficulté de se procurer des plants, le mauvais vouloir des communes, etc. Aussi, serait-il à désirer que l'autorité prescrivît, dans toutes les écoles rurales du canton, l'établissement d'un jardin scolaire, qu'on indiquât les différentes espèces à cultiver et qu'on fasse connaître qui peut fournir de bons plants.

La plantation, en nous offrant le précieux moyen d'apprendre aux enfants les noms français des végétaux, nous serait d'un puissant secours pour la vulgarisation de la langue française au sein de nos populations. Tout en parlant français, nous conservons presque toutes les désignations patoises, et nous obtenons ainsi un langage amalgamé, qui est souvent ridicule.

L'instituteur, du moment qu'il s'occupera de l'enseignement professionnel, réagira aussi contre cette regrettable négligence qu'ont en général les agriculteurs de ne tenir aucun livre de compte.

L'industriel compte, le commerçant compte, le cultivateur seul se croit dispensé de le faire.

Quand le régent considère, d'une part, la peine qu'il se donne pour enseigner aux enfants la comptabilité, et d'autre part, le peu de résultats pratiques, il éprouve la plus douloureuse déception. La tenue des livres est pourtant bien ce que l'on pourrait appeler la clef de la fortune : elle nous avertit du danger lorsque nous glissons inconscients sur la pente fatale de la ruine et elle nous révèle les endroits défectueux de l'exploitation.

C'est avec raison qu'on attribue la plupart des désastres financiers à la campagne à cette absence d'ordre dans les affaires.

L'agriculture, à cause de l'augmentation du transit et de l'échange des produits, est entrée dans une ère de progrès ; et l'agronome qui ne possède pas les notions scientifiques de son art, se trouve, par le fait même, incapable d'établir, d'ordonner, de modifier ses cultures, selon les besoins, d'après les lois immuables de la nature ; il opère au hasard et par tâtonnements ; souvent il est déçu dans ses espérances.

Toutefois, il serait présomptueux de remettre entièrement à l'instituteur primaire le soin d'enseigner l'art agricole, pour nous mettre au niveau des perfectionnements qu'il subit chaque jour ; ce sont les fils de famille, les agriculteurs eux-mêmes, qu'il importe de former, et pour arriver à cette fin, la fondation d'une école d'agriculture dans le canton serait une création de la plus grande utilité. Ces praticiens instruits introduiront la culture intelligente et rationnelle du sol.

L'agriculture est avant tout une science d'application ; une institution de cette nature comprendrait nécessairement l'adjonction d'un domaine pour servir de champ d'expérimentation. Nous

avons, dans la Broye, l'orphelinat de Montet, qui est parfaitement outillé et très propre à devenir un établissement de ce genre. Il est vrai que cette entreprise imposerait, au début, des sacrifices, et la réussite en serait chanceuse à cause surtout du peu d'étendue du canton de Fribourg ; cependant, cette question, vu sa haute importance, mérite d'être étudiée.

Nous résumons les vœux que nous avons formulés. Il est à souhaiter :

1. Que l'instituteur favorise, dans les écoles rurales, l'amour de la vie agricole ;
 2. Qu'il soigne, avec ses élèves, une pépinière et un jardin scolaire ;
 3. Qu'il implante les arbres à cidre ; — ce serait un excellent moyen de faire tomber l'abus des eaux fortes ;
 4. Qu'il enseigne la comptabilité agricole et en fasse comprendre l'importance et la nécessité aux enfants ;
 5. Que l'on crée une école d'agriculture.
-

PARTIE PRATIQUE

Cours pratique de composition

CHAPITRE DEUXIÈME

PROPOSITION COMPOSÉE

I. — *Ajoutez des compléments aux sujets des propositions suivantes ;*

1. La prière... monte vers Dieu. — 2. La propreté du... conserve la santé. — 3. La lecture des... orne l'esprit. — 4. Les feuilles... jaunissent en automne. — 5. Les becs de... éclairent les rues des villes. — 6. Les bienfaits de... sont très précieux. — 7. Les premiers habitants de... s'appelaient Helvétiens. — 8. La sœur de... soigne les malades. — 9. Les cloches de... nous appellent à la prière. — 10. Les fleurs des... embellissent nos campagnes.

II. — *Complétez une proposition en ajoutant un complément à l'attribut ou au complément du verbe.*

1. Les enfants sages font la joie de... — 2. Ne dites pas du mal de... — 3. Cachez avec soin les défauts de... — 4. Obéissez toujours à la voix de... — 5. Le choléra a ravagé plusieurs contrées de... — 6. Le savon nettoie les impuretés de... — 7. Les descendants de Noé bâtirent la tour de... — 8. Dieu choisit Moïse pour délivrer son peuple... — 9. Les eaux de la Mer Rouge engloutirent l'armée de... — 10. Les meilleures leçons sont celles de...